Klimakompatibilität HOTELA Fonds de prévoyance

Caractérisation

Avec un volume d'investissement (2021) à environ 2.3 milliards de francs, le HOTELA Fonds de prévoyance, institution issue du partenariat social au sein de la branche hôtellerie-restauration. peut être considéré comme faisant partie des Top 100+ des institutions de prévoyance professionelle de Suisse.

Politique en matière de durabilité/ESG

Le HOTELA Fonds écrivait en automne 2023 sur son site web qu'une charte d'investisseur responsable était en cours de réalisation.

A la demande de l'Alliance climatique, le Fonds HOTELA informait en novembre 2023 qu'une charte ESG serait soumise prochainement pour approbation au Conseil de fondation élaborée par la commission de placement.

Cette Charte d'investissement responsable est publique depuis début 2024. Celle-ci établit l'ordre de priorité suivant, par ordre d'importance décroissante:

1. Investissement à impact
2. Exclusions
3. Intégration ESG
4. Engagement actionnarial

De plus, la Charte informe que le Fonds a mis en place un calendrier de déploiement de sa stratégie ESG. Dans un premier temps, tout nouvel investissement devra être en adéquation avec les principes de cette charte ESG, puis les stratégies actuelles seront adaptées, si nécessaire, pour être en adéquation avec cette charte. Le calendrier publié présente l'intention de revoir les actions et obligations en 2024 et 2025, à savoir en termes d'engagement (Active Ownership), d'exclusions selon les critères d'Ethos, comme notamment l'extraction de charbon et l'électricité à partir de 5% de chiffre d'affaires, ainsi que les énergies fossiles non conventionnelles. De plus, sous l'axe investissement d'impact, la réduction des émissions CO2 et la prise en compte des UN Sustainable Development Goals sont mentionnées, et il est indiqué que l'intégration ESG au travers de stratégies «best-in-class» pourra être traité d'ici 1 à 2 ans.

En réponse à la mise à disposition de la liste de recommandations actuelle Fonds et groupes de placement durables et respectueux du climat pour les caisses de pension par l'Alliance climatique, dans une nouvelle communication de mai 2024, Hotela informe: «Selon notre charte, nous avons pour stratégie de nous concentrer sur les investissements à impact et de suivre les objectifs de la convention de Paris. D'ici la fin de l'année, tous nos fonds actions et obligations indiciels seront transférés dans des fonds ESG (46% de notre fortune). De plus, 25% de nos placements alternatifs, qui représentent 20% de notre allocation, sont déjà labélisés ESG».

Commentaire de l'Alliance Climatique

- La nouvelle charte ESG présente les instruments complets pour un tournant vers des investissements durables approfondis.
- Le processus de mise en œuvre peut donner des résultats plus ou moins ambitieux.
- Cela implique des plans de mise en œuvre plus concrets qui ne sont pas encore évidents actuellement.
- Jusqu'à présent, Hotela n'a pas identifié plus précisément les nouveaux fonds ESG déjà utilisés ou prévus, ou du moins n'a ni communiqué de données ESG et climatiques, ni sur la qualité de l'Active Ownership.
- En particulier, il n'est pas clair si les placements alternatifs labelisés ESG peuvent être considérés comme durables comme investissements d'impact.
- Le guide ESG pour les caisses de pension suisses de l'ASIP recommande à ses membres une voie d'action basée sur la double matérialité – à la fois la prise en compte des risques ESG et climatiques financiers («financial materiality») et le passage à un impact positif sur l'économie réelle («impact materiality») en matière d'ESG et de climat.
- Le HOTELA Fonds de prévoyance devrait appliquer et surveiller de manière proactive l'intégration effective des critères ESG et des risques financiers liés au climat dans le processus d'investissement par ses gestionnaires d'actifs – ou bien sélectionner des fonds dont il est prouvé qu'ils sont construits selon des critères ESG et de réduction de CO2 de grande portée.

Prise en compte des risques climatiques dans le cadre de la politique ESG, respect de l'expertise juridique de NKF

La prise en compte des risques climatiques dans le processus d'investissement fait partie de l'obligation fiduciaire de diligence selon l'expertise juridique du

cabinet d'avocats NKF.

Avec sa Charte d'investissement responsable, le Fonds HOTELA aborde la question du changement climatique qui a un impact sur sa politique d'investissement.

Mesures prises pour décarboniser le portefeuille

Le HOTELA Fonds de prévoyance n'a pas encore précisé les mesures envisagées pour décarboniser le portefeuille.

Adhésion à des associations de développement durable

Aucune affiliation n'est connue à une association de développement durable.

Engagement effectif pour le climat et exercice du droit de vote (étranger, Suisse)

Le HOTELA Fonds de prévoyance manque encore d'une politique publique définie en matière de dialogue (engagement) avec les entreprises investies à l'étranger dans le domaine ESG.

Pourtant, la Charte d'investissement responsable dispose pour le futur : «Convaincu de l'importance de la collaboration pour accroître l'efficacité des actions d'engagement, le Fonds travaille en partenariat avec d'autres investisseurs».

Aucun droit de vote n'est exercé dans les entreprises (fossiles) à l'étranger.

Mesure de l'empreinte CO2 ou du risque climatique financier avec analyse de scénarios

Aucune intention n'a été publiée pour déterminer la compatibilité climatique en mesurant l'empreinte CO2 ou les pertes potentielles de valeur du portefeuille par une analyse de scénario.

Pourtant, la Charte d'investissement responsable dispose pour le futur qu'il publiera un rapport annuel de durabilité dès 2026.

Planification de mesures ultérieures de décarbonisation au niveau du portefeuille

Le HOTELA Fonds de prévoyance n'a pas encore clairement annoncé un concept pour une trajectoire de décarbonisation compatible avec l'Accord de Paris.

Klima-Allianz Schweiz

Conclusion:

Pas de compatibilité climatique :

- Une Charte d'investissement responsable basée sur les critères ESG (Environmental, Social, Governance ESG) est en vigueur, mais sa mise en œuvre concrète reste en suspens; en outre, il n'est pas clair si les placements alternatifs identifiés comme portant un label ESG peuvent être considérés comme des investissements à impact durables.
- Pas encore de prise en compte des risques financiers liés au climat («financial materiality») selon le concept de la double matérialité selon le guide ESG pour les caisses de pension suisses de l'ASIP – devoir de diligence fiduciaire pas encore respecté.

Il manque encore une stratégie ESG et climatique visant une trajectoire de décarbonisation du portefeuille en ligne avec les objectifs de l'Accord de Paris sur le climat – 1,5°C maximum et zéro émission nette de gaz à effet de serre financée au plus tard en 2050, orientée vers les objectifs actuellement les plus avancés du Target Setting Protocol de l'UN-convened Net Zero Asset Owners Alliance.

Tendance 2020-2024 :

Évaluation: légèrement mieux

Commentaire de l'Alliance Climatique

- La planification d'une trajectoire visant à accroître la durabilité dans toutes les catégories d'investissement pose en principe les bases de l'amélioration.
- Pourtant, pour le Fonds de prévoyance HOTELA, il reste à aborder de manière encore plus concrète la question de la durabilité et de la gestion des risques financiers liés au climat – entendues comme l'intégration holistique de notations ESG et d'empreinte carbone dans les processus de sélection des titres, comme exposé dans le guide ESG pour les caisses de pension suisses de l'ASIP.
- Il devrait appliquer et surveiller de manière proactive l'intégration effective des critères ESG et des risques financiers liés au climat dans le processus d'investissement par ses gestionnaires d'actifs – ou bien sélectionner des fonds dont il est prouvé qu'ils sont construits selon des critères ESG et de réduction de CO2 de grande portée.
- Le développement de la politique de durabilité devrait aboutir à une trajectoire de décarbonisation du portefeuille avec un bilan net zéro au plus tard 2050, basée sur des objectifs intermédiaires en ligne avec la feuille de route la plus avancée actuellement, le Target Setting Protocol de l'UN convened Net Zero Asset Owners Alliance.
- Pour respecter le plus rapidement possible l'objectif de limitation du réchauffement à 1, 5°C, une réduction d'au moins 22%, ou mieux, de 32% par rapport à 2020 est nécessaire d'ici 2025, et une réduction de 49%, ou mieux, de 65% d'ici 2030.
- Selon le Target Setting Protocol de l'UN convened Net Zero Asset Owners Alliance, il est également recommandé d'augmenter l'«impact investing» (Climate Solution Investment/Financing Transition Investments).
- Enfin, selon le Target Setting Protocol de l'UN convened Net Zero Asset Owners Alliance, la prise d'influence ESG et climatique sur les entreprises investies (Investor's Engagement) – y compris l'exercice climatiquement positif des droits de vote des actionnaires à l'étranger – fait encore défaut.
- Pour l'«Investor's Engagement» et l'exercice des droits de vote, le HOTELA Fonds de prévoyance devrait de préférence s'affilier directement, en tant que Asset Owner, à une association existante ou à un prestataire de services, ou alors – en particulier pour les titres étrangers – utiliser uniquement des Asset Managers qui pratiquent un Engagement dont l'efficacité est prouvée.